

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a repris la main sur le périlleux dossier de la gestion de l'eau potable à Vittel/88, en présentant fin 2019 un protocole de la dernière chance pour économiser chaque année 700.000 m³ d'eau. **Rappelons que récemment un collectif de 5 associations a porté plainte contre [NESTLE WATERS FRANCE](https://www.nestle-waters.fr/) / T : 01.41.23.38.00** pour dénoncer 9 captages présentant des autorisations administratives lacunaires. Les habitants de la commune de Vittel accusent Nestlé Waters de trop pomper les nappes du territoire qu'exploitent aussi les agriculteurs et les collectivités. La solution pourrait passer par une modernisation des réseaux publics, qui laissent aujourd'hui perdre 25 % de la ressource, par des investissements industriels à la fromagerie l'Ermitage, qui devra limiter ses eaux de process, et par une diminution drastique des prélèvements de Nestlé Waters, voire même, par une rétrocession de certains captages du minéralier aux collectivités.

<https://www.nestle-waters.fr/>